

Le Réseau Financement Alternatif

Antoinette BROUYAUX
Chargée de communication

Le Réseau Financement Alternatif a été fondé en 1987 sous l'égide de sept associations dans l'objectif de créer un lien entre l'épargne et la solidarité. Elles sont à présent plus de quatre-vingts !

Ce réseau à vocation pluraliste entend promouvoir l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine.

Qu'est-ce que la finance éthique solidaire ?

La finance éthique consiste à placer son argent dans des entreprises respectant des critères sociaux, environnementaux et éthiques. On parle aussi d'ISR pour « investissement+s socialement responsables ». Le site www.ethibel.org propose une liste d'entreprises positivement notées sur ces critères par un organisme d'audit indépendant. L'argent peut être également placé dans des fonds répondant à de tels critères.

En plus d'être éthique, un produit financier peut être solidaire : investissement direct dans une entreprise d'économie sociale, ou compte d'épargne dont une partie du rendement est versée par la banque à une association choisie par l'épargnant. S'il le souhaite, celui-ci peut également verser une partie de ses bénéfices à cette association, choisie parmi celles qui sont membres du Réseau Financement Alternatif (REA), lui-même chargé de répartir entre elles les cessions d'intérêts. Ces associations sont actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation, la formation, la culture, les droits de l'homme ou les relations Nord-Sud.

Exemples concrets d'investissement solidaire : l'achat de parts dans des coopératives qui octroient des micro-crédits en Belgique (Crédal), dans le Sud (Alterfin, Incofin, Oikocrédit-be), dans des coopératives qui développent des parcs d'éoliennes citoyennes (Vents d'Houyet) etc.

Le Réseau Financement Alternatif informe les citoyens et les institutions sur toutes ces possibilités et organise des campagnes d'opinion sur les dérives éthiques des banques. L'objectif est de permettre une expression citoyenne en faveur d'un cadre législatif régissant mieux l'activité financière dans son ensemble.

L'argent, beaucoup en cherchent !

Le Réseau Financement Alternatif est également actif dans la lutte contre l'exclusion financière : son département de recherches effectue des études sur le service bancaire de base, l'accès au crédit, le micro-crédit, le crédit social, etc.

Sur la base des constats établis par ses experts, le Réseau Financement Alternatif développe des projets visant l'éducation financière au sens large : gestion responsable de l'argent de poche et des revenus, prévention du surendettement, utilisation raisonnée du crédit, épargne éthique et solidaire...

Le Réseau dans la cité

Dans ses différentes actions de communication, le Réseau Financement Alternatif s'adresse tant aux pouvoirs publics et aux partis politiques qu'aux institutions financières, aux entreprises et aux gestionnaires de fonds de pension.

Il diffuse divers outils pour informer le grand public (épargnants, investisseurs), et le monde associatif : *FINANcité Magazine* (trimestriel tiré à plus de 100.000 exemplaires), site www.financite.be, dépêche électronique bimensuelle, participation à des débats et des événements tels que la Foire du Livre ou le festival Esperanzah...

Le Réseau publie aussi des cahiers *FINANcité* qui présentent les études et les analyses de son département de recherches. En mars 2009, il a réédité, en collaboration avec *Alternatives économiques*, un guide des placements éthiques et solidaires en Belgique. Cet ouvrage guide les épargnants et les investisseurs dans le dédale des mécanismes de solidarité et dans l'analyse extra-financière des produits financiers répondant à un certain nombre de critères éthiques.

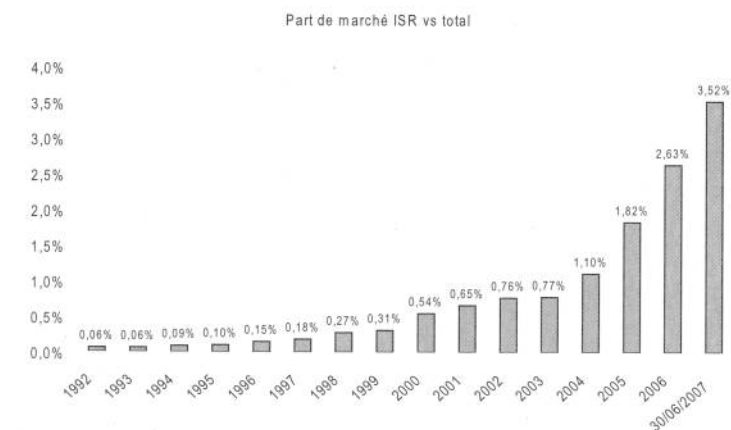
Les médias se font régulièrement l'écho de ces publications et de ces prises de positions. Le Réseau Financement Alternatif participe également à des conférences, à des animations ou à des concertations avec d'autres organismes.

Focus sur une étude

L'investissement socialement responsable

Le marché de l'investissement socialement responsable (ISR) en Belgique fait régulièrement l'objet des investigations du Réseau Financement Alternatif (études en 2004, 2005 et 2007). En septembre 2009 sera rééditée l'étude sur l'évolution de l'ISR au cours des trois dernières années, ainsi qu'un aperçu chiffré du marché ISR belge, retail et institutionnel confondus, à la fin du premier semestre 2007.

De janvier à juin 2007, onze milliards trois cents millions d'euros ont été investis en prenant en considération des critères éthiques, sociaux et environnementaux, soit 3,5 % du marché belge (6,12 % pour les organismes de placement collectif à valeur mobilière : Sicav et fonds communs de placement). En six mois, le marché de l'investissement socialement responsable a ainsi progressé de 33 % !¹



¹ Le Réseau Financement Alternatif, *L'investissement socialement responsable en Belgique : rapport 2007* – Cahier *FINANcité*, n° 8, déc. 2007.